

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2010

OBJET
de la Délibération

**TRAVAUX
D'INVESTISSEMENT
EN VOIRIE
PROGRAMME 2010
ATTRIBUTION DU
MARCHE DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

20 mai 2010

Date d'affichage : 20 mai 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, MM. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER

M. LE BARON à M. MARCHAND

Mme LE DOARE à Mme GREZE

Mme GUEGAN à M. PERESSE

**TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN VOIRIE
PROGRAMME 2010
ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX**

Rapport de Henri LE DORZE

En vue de la réalisation du programme courant de voirie 2010, une consultation par appel d'offres ouvert a été lancée le 2 mars 2010.

La publication est parue dans le BOAMP du 5 mars 2010, la date de remises des offres étant fixée au 28 avril 2010.

21 dossiers de consultation ont été retirés et 7 offres sont parvenues dans les délais impartis.

L'analyse des offres a été effectuée par les services techniques municipaux, maître d'œuvre de l'opération, qui ont présenté leurs conclusions à la commission d'appel d'offres réunie le vendredi 07 mai 2010 pour l'attribution.

Les offres étaient toutes administrativement recevables.

Conformément au critère unique du prix le plus bas annoncé dans le règlement de la consultation, la commission a classé les offres dans l'ordre suivant :

- 1 – EIFFAGE T.P
- 2 – BRULE et WEICKERT
- 3 – SACER ATLANTIQUE

Nous vous proposons :

- De retenir l'offre de l'entreprise EIFFAGE TP d'un montant de 116 040 € HT (138 783.84 € TTC),
- D'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que toutes les pièces annexes.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 27 mai 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**